



Promotion professionnel

Par **Pyou**, le **28/01/2020** à **18:38**

Bonjour, je viens de me voir refuser une promotion, (qui m'avait été promise), car on remet en cause mes absences pour maladie ainsi que mes journées enfants malades. Or, ma hiérarchie reconnaît que mon travail est parfait. De plus, elle me reproche mon fort caractère et mon tempérament, car j'ai tendance à dire les choses qui me déplaisent, je trouve injuste et totalement discriminant de tenir compte de ces critères, qui n'ont pas lieu d'être justifier. Merci pour votre réponse.

Par **Prana67**, le **29/01/2020** à **13:04**

Bonjour,

Si votre question est : l'employeur peut il refuser une promotion à une salariée parce qu'elle était en arrêt maladie ? Non, mais ce sera difficile à démontrer vu que l'employeur ne va probablement pas vous faire un écrit dans ce sens.

Concernant la caractère ça peut être un motif de refus de promotion, surtout si vous devez gérer une équipe.